

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

## de votre Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

### Le mardi 26 mars 2024 à 19 h 30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre à l'Hôtel Universel situé au 311, boulevard de l'Hôtel-de-Ville à Rivière-du-Loup

ou

assister virtuellement à l'adresse suivante : [www.desjardins.com/caisserdl](http://www.desjardins.com/caisserdl)

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

### En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



### Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration



### Élection au conseil d'administration

**Trois** (3) postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 5 février 2024 à 16 h.

#### Personnes candidates à un poste au conseil d'administration :

BÉLANGER, Éric

ST-PIERRE, Frank

LAUZIER, David

ST-PIERRE, Line

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site Internet suivant : [www.desjardins.com/caisserdl](http://www.desjardins.com/caisserdl) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site Internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée**

Signé le 26 février 2024

Andréanne Moreau, secrétaire